### COMMUNE DE GESVES



## CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

### Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal

à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu <u>le mercredi 28 juin 2023 à 19h30</u>

en la salle « Colonne »

(rue de la Pichelotte, 9 à 5340 GESVES)

# ORDRE DU JOUR

## EN SEANCE PUBLIQUE

### INTERPELLATION DES CITOYENS

1. Demande d'interpellation des habitants - Demande de Madame Martine De Vuyst

### AFFAIRES GENERALES

- 2. Démission d'un membre du Conseil communal (N.P.)
- 3. Installation d'un nouveau Conseiller communal suite à une vacance de fonction, prestation de serment (J.D.) et modification du tableau de préséance
- 4. Rapport de rémunération 2022

#### POLICE

5. Zone de Police des Arches c. Etat belge - Accord sectoriel & chèques-repas - Intervention volontaire des Communes

### MARCHES PUBLICS

6. Urgence impérieuse - Désordres dans les maçonneries de façade et dans la structure de la charpente de la maison communale de Gesves - Réparation de la charpente de la Maison communale - Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter – Information

# **MOBILITE**

7. Opérateur de Transport de Wallonie-Convention de subventionnement forfaitaire de travaux d'aménagement d'arrêts de bus TEC dans le cadre du projet PIC/PIMACI 2022-2024 - Phase I - Fiche relative à la réfection de la rue de Strud - Adoption - PST 2.2.9.2

### **PATRIMOINE**

- 8. Classement de l'Eglise de Faulx-Les Tombes
- 9. Bail commercial relatif aux anciens locaux du tri postal Résiliation de l'ancien bail au profit d'un nouveau
- 10. Désignation de l'acquéreur des parcelles communales cadastrées division 1, section F, n°435P et 435H sises chaussée de Gramptinne à GESVES

## **FINANCES**

11. Octroi d'un subside en numéraire d'un montant supérieur à 2.500 € pour la Maison de la Laïcité - Exercice 2023

# FABRIQUE D'EGLISE

- 12. Fabrique d'Eglise d'Haltinne Compte 2022
- 13. Fabrique d'Eglise de Mozet Compte 2022
- 14. Fabrique d'Eglise de Sorée Compte 2022
- 15. Eglise Protestante de Seilles Compte 2022
- 16. Fabrique d'Eglise de Haut-Bois Compte 2022

17. Fabrique d'église de Haltinne - Subside aux travaux de restauration de sculptures en bois dans les églises de Haltinne et de Strud

#### GAL

- 18. Projet de création d'un Parc naturel « Coeur de Condroz » et Rapport d'Incidences Environnementales Avis PST 2.4.1.4
- 19. Projet de création d'un Parc naturel « Cœur de Condroz » Modification des statuts pour la prolongation de l'association de projet Décision PST 2.4.1.4.

### **URBANISME**

- 20. Action en justice dans le cadre d'une infraction urbanistique Décision
- 21. Aménagement du territoire Projet de SDT Avis

## **ENERGIE**

22. Désignation d'un auteur de projet pour la mise en œuvre des travaux économiseurs d'énergie sur trois bâtiments faisant l'objet d'une subvention UREBA pour l'Administration communale et le CPAS de Gesves - Approbation des conditions et du mode de passation - PST 2.4.4.5 et 2.4.6.1

## PCDR/ODR

23. Coeur de Village 2022-2026 - Marché public relatif à la transformation et extension de la maison de village et des jeunes de Sorée - Approbation des conditions et du mode de passation - PST 2.3.10.1 - 2.4.4.5 - 2.3.0 - 2.3.5.1 - 2.4.7.3 - 2.2.8 - 2.2.9.2

### **COOPERATION INTERNATIONALE**

24. Appels à projets WBI/coopération internationale : soutien à la coopérative agricole Al Sanabel en Palestine – Suite du dossier – PST 2.2.4.3

### **ENSEIGNEMENT**

25. Ecoles communales - Renouvèlement de la convention PSE

## **BIEN-ÊTRE ANIMAL**

26. Amendement au Règlement Général de Police Administrative - Dispositions spécifiques aux animaux - Nourrissage des chats errants sur le territoire gesvois

### A HUIS CLOS

## **PERSONNEL**

1. Admission à la pension (P.H.)

# **ENSEIGNEMENT**

- 2. Ecole communale de la Croisette Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle (1/5 temps soit 5 p/s) du 28/08/2023 au 25/08/2024- DW
- 3. Ecole communale de l'Envol Demande de congé pour exercer provisoirement une autre fonction de promotion également ou mieux rémunérée non universitaire dans un emploi vacant ou non dont le titulaire est absent pour une cause autre que maladie, maternité ou accident de travail 28/08/2023 au 25/08/2024 (Commune d'Assesse) MJ
- 4. Ecole communale de l'Envol Demande de congé pour prestations réduites pour deux enfants de moins de 14 ans du 28/08/2023 au 25/08/2024 pour 1/5 temps (5 p/s) ACA
- 5. École communale de l'Envol Désignation à titre temporaire à temps partiel (13 p/s) à partir du 31/05/2023 dans le cadre d'une augmentation de cadre maternel MPE- Ratification de la délibération du Collège communal du 30/05/2023.

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 19/06/2023

La Directrice générale,

orcet-

Le Bourgmestre

M. VAN AUDENRODE